

ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Entrer dans une démarche d'éducation au développement durable et/ou d'éducation à la santé par la labellisation E3D et/ou ÉduSanté ou pérenniser cette démarche à l'échelle de votre structure scolaire ou de votre territoire

ÉTAPE 1

De juin à septembre 2024

Expliciter à la mission académique EDD et/ou à l'école promotrice de santé (EPSA) **voire intention d'entrer dans une démarche de labellisation E3D et/ou ÉduSanté, ou de pérenniser la démarche entreprise** en demandant un niveau supérieur de labellisation.

Le chef d'établissement, le directeur d'école, le référent EDD ou un personnel de la structure scolaire :

- complète le formulaire en ligne situé au lien suivant ou en scannant le QR code ci-contre : <https://framaforms.org/formulaire-dintention-demande-de-labellisation-annee-scolaire-2024-2025-1715351841>



ÉTAPE 2

D'octobre à décembre 2024

Élaborer la version 1 du dossier de demande de labellisation.

Le référent EDD, le directeur d'école ou tout autre personnel :

- se rend au lien : <http://edd.ac-amiens.fr/050-labellisations-procedures-a-suivre.html> ou scanne le QR code ci-dessous et prend connaissance de la procédure à suivre ;



- participe en fonction des besoins aux webinaires organisés, pour mieux s'approprier la maquette du dossier de demande, pour poser les questions nécessaires. Les chargés de mission EDD et/ou EPSA accompagneront la démarche ;
- envoie le dossier **avant le 15 décembre 2024** aux chargés de mission identifiés dans l'Aide (encart ci-dessous).

ÉTAPE 3

De janvier à avril 2025

Faire progresser le dossier de demande de labellisation en fonction du retour des chargés de mission.

Le référent EDD, le directeur d'école ou tout autre personnel :

- communique avec le ou les chargés de mission en fonction de leurs retours, qui accompagneront la réflexion concernant la démarche de labellisation ;
- participe aux webinaires organisés, si besoin, pour poursuivre sa réflexion dans la démarche de labellisation ;
- complète si besoin la version 1 du dossier de demande de labellisation pour finaliser le dossier de demande ;
- envoie la version finalisée du dossier de demande de labellisation **avant le 1er avril 2025** aux chargés de mission identifiés dans l'Aide (encart ci-contre).

ÉTAPE 4

Attendre le retour du comité de validation des demandes en juin 2025.

AIDE ET CONTACTS

Vous pouvez vous appuyer sur les ressources suivantes (qui seront vos contacts pour l'envoi des versions des dossiers de demande(s) de labellisation) :

LABELLISATION E3D :

- Si 1ère demande de niveau 1 ou demande de passage du niveau 1 au niveau 2 :
 - **Amaury FAVIOT**
amaury-joachim.faviot@ac-amiens.fr
 - **Emmanuel NOYELLE**
emmanuel-franci.noyelle@ac-amiens.fr
- Si demande de passage du niveau 2 au niveau 3 :
 - **Audrey PITAULT** - audrey.pitault@ac-amiens.fr

LABELLISATION ÉDUSANTÉ :

- **Sandra BOURANJA**
sandra.bouranja@ac-amiens.fr